



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEC COVID-19

jeudi 18 février 2021 – 11 heures 15 – en audioconférence

La situation épidémiologique s'est stabilisée avec un taux d'incidence très légèrement inférieur à 200/100 000. Elle reste très fragile avec des taux plus élevés dans certains territoires. Le Tarn est le 3^e département le plus touché de la région Occitanie.

Le nombre des personnes en réanimation a encore augmenté, et les opérations sont encore déprogrammées.

Les variants sont présents dans le département comme partout, et le virus mute en permanence. Les souches sont désormais systématiquement analysées.

La situation nécessite donc une très grande vigilance de chacun. Ce n'est pas le moment de relâcher les efforts alors que l'on commence à voir au loin le bout du tunnel.

Les rassemblements festifs effectifs ou seulement suspectés, doivent être systématiquement signalés aux forces de l'ordre.

La parution du décret n° 2021-173 du 17 février 2021 stipule que la **pratique de la danse est désormais interdite** (PJ : décret)

Le Premier ministre a donné instruction à la fonction publique d'État de limiter dans tous les cas les réunions en présentiel à 6 personnes maximum. Il est recommandé de s'inspirer de cette règle autant que possible.

La vaccination progresse, à ce jour, avec un total de 15 500 primos injections pour les +75 ans soit un peu moins d'1/3 de la cible. Elle reste liée au rythme des livraisons.

Parallèlement la vaccination dans les EHPAD arrive bientôt à son terme en 2^e injection, et les soignants - pompiers- auxiliaires de vie sont appelés à venir se faire vacciner (avec astrazeneca).

Les livraisons pour les 2 prochaines semaines permettront de vacciner en 1^{ère} doses entre 700 à 800 personnes par semaine compte tenu du nombre élevé de secondes injections.

La situation se déblocuera nettement à compter du 15 mars 2021 avec un volume de 2500 à 3500 primos vaccinations par semaine. En avril, il est annoncé des volumes 3 à 4 fois supérieurs.

Une communication à destination des +75 ans est demandée pour rappeler les échéances à venir et préciser les démarches pour obtenir un rendez-vous. **Un projet de flyer vous sera adressé.**

Prochain COLLEC vendredi 26 février à 14H30 – les codes restent inchangés. Il convient de se connecter 30 mn avant le début de la réunion.